



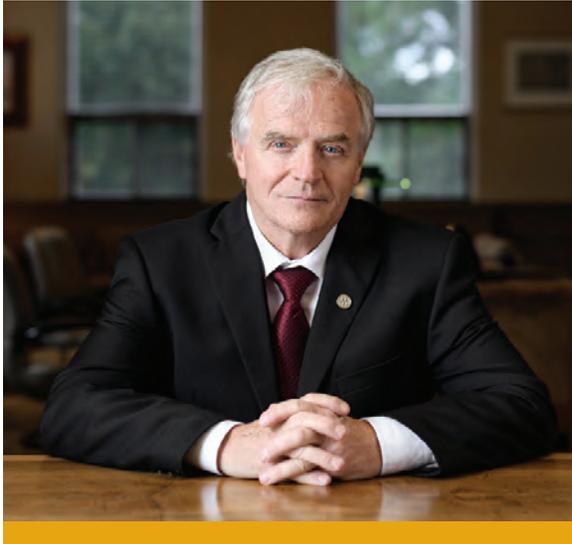
RAPPORT ANNUEL

Fonds de dotation 2019-2020



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN





VOTRE GÉNÉROSITÉ EST AU CŒUR DU SUCCÈS DE NOS ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Chères donatrices,
Chers donateurs,

Au nom de la communauté universitaire, je souhaite vous exprimer ma plus profonde gratitude pour votre engagement et votre générosité exemplaire envers l'Université de Moncton, une institution phare, reconnue pour l'excellence de son enseignement, de sa recherche et de ses services à la collectivité.

Votre appui nous permet de nous démarquer encore davantage, de mettre en œuvre des projets transformateurs, innovants et mobilisateurs pour favoriser le succès de notre communauté étudiante dans nos trois campus et de notre collectivité.

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons récemment clôturé notre campagne de financement *Évolution* qui nous a permis de recueillir à ce jour au-delà 58,1 millions \$, excédant ainsi l'objectif initial fixé à 50 millions \$. Il s'agit de la plus importante somme amassée dans l'histoire de l'Université de Moncton et vous êtes tributaires de cette réussite collective. De ce montant, 36,7 millions \$ seront destinés à enrichir l'expérience étudiante, que ce soit en appuyant des initiatives qui favorisent des apprentissages marquants ou en bonifiant notre généreux programme de bourses et d'aide financière. Au-delà de 21,4 millions \$ seront consacrés à rehausser l'excellence en recherche et innovation.

Encore une fois, merci de participer à l'évolution de notre université et de lui permettre de poursuivre sa mission si cruciale pour l'épanouissement et la vitalité non seulement de la communauté acadienne, mais aussi du Canada et de l'ensemble de la Francophonie.

Votre générosité est inspirante et nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Dr Denis Prud'homme, M.D., M. Sc.

Recteur et vice-chancelier

FOIRE AUX QUESTIONS

À quoi servent les dons?

Les dons offerts à l'Université de Moncton par des individus, des entreprises ou des organisations contribuent à enrichir l'expérience étudiante et à rehausser l'excellence en recherche et innovation en finançant différentes initiatives qu'il s'agisse de bourses d'études, de chaires de recherche, de fonds de recherche ou de projets particuliers.

L'Université de Moncton a reçu ses premiers dons dès sa fondation en 1963. La première campagne de financement, celle du Fonds de construction, a été lancée en 1965. L'Université a aussi reçu d'importantes contributions lors de la campagne des années 80, de la campagne *Impact*, dans les années 90, et de la campagne *Excellence* lancée en 2004. La plus récente campagne majeure de financement, la campagne *Évolution*, qui s'est clôturée en juin 2020, a permis d'amasser à ce jour plus de 58 millions \$.

Qu'est-ce qu'un fonds de dotation?

Les universités comptent sur des fonds de dotation bien gérés pour appuyer les activités qui soutiennent leur mission et leur vision. Les fonds de dotation de l'Université de Moncton sont créés, entre autres, à partir de dons philanthropiques substantiels qui sont remis pour encourager les activités de l'Université sur une base continue. Le montant original du don (capital) est investi et le revenu d'intérêt est utilisé pour soutenir une variété d'activités et de programmes.

Les fonds de dotation sont réservés à divers usages comme la création de bourses de mérite académique, des bourses de mérite para-académique ou des bourses d'aide financière. D'autres fonds appuient l'excellence en enseignement et en recherche en soutenant, par exemple, des chaires d'études, des centres de recherche, des colloques, des concerts ou des collections.

Quelle est la valeur du Fonds de dotation de l'Université de Moncton?

Le Fonds de dotation de l'Université de Moncton, composé de plus de 500 fonds individuels de donatrices et de donateurs, avait une valeur marchande d'environ 91 millions \$ au 30 avril 2020.



Qui gère les fonds investis?

Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton est responsable de la gestion de l'actif du Fonds de dotation avec l'appui de son Comité de placement qui assure la mise en œuvre et le respect de la Politique de placement.

Le Comité présente annuellement des rapports au Conseil.

La Politique de placement, établie par une firme spécialisée, a été adoptée par le Conseil le 1^{er} octobre 1999. Elle est révisée lorsque jugée nécessaire.

Dans le respect du mandat que le Comité de placement leur a confié, les gestionnaires de portefeuille externes doivent maximiser le taux de rendement total en tenant compte des risques, de la liquidité, de la diversification et de la qualité des placements.

Une tierce partie, choisie par le Comité de placement et approuvée par le Conseil des gouverneurs, assure le rôle de gardien de valeurs.

La Politique de placement du Fonds de dotation de l'Université de Moncton peut être consultée à l'adresse Web : www.umoncton.ca/gouvernance/politiques

Quels sont les objectifs de rendement des fonds investis?

La Politique de placement établit un objectif de rendement clair, soit un rendement annuel moyen qui excède d'au moins 4,5 % l'augmentation de l'indice des prix à la consommation à long terme (ex. une période de dix ans). Cette stratégie d'investissement est comparable à celle d'établissements homologues.

Comment le montant des déboursés de chaque fonds de dotation est-il déterminé?

Les sommes déboursées (dépenses) par un fonds de dotation sont gérées selon la Politique de placement dont l'objectif est de procurer un flux de revenu constant et prévisible tout en préservant la valeur réelle du capital du fonds. En choisissant un taux de dépenses prudent, l'Université de Moncton s'assure qu'elle a les ressources nécessaires pour faire face aux bonnes et aux mauvaises années de rendement financier.

La Politique des dépenses du fonds, intégrée à la Politique de placement, a pour objectif d'établir un taux de dépenses ou de débours qui reflète le taux de rendement réel espéré sur les actifs. En conséquence, le taux de dépenses ciblé est établi à 4,5 % de la moyenne des valeurs marchandes du Fonds de dotation au 31 décembre des trois années précédant l'année courante.



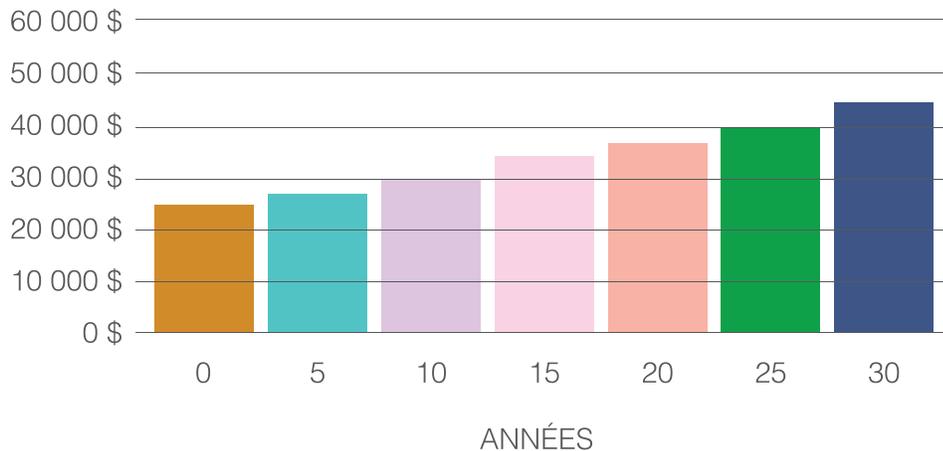
UNIVERSITÉ DE MONCTON
FONDEMENTION MONCTON SHIPPIGAN



Comment la valeur du capital est-elle maintenue tout en assurant la croissance d'un fonds de dotation?

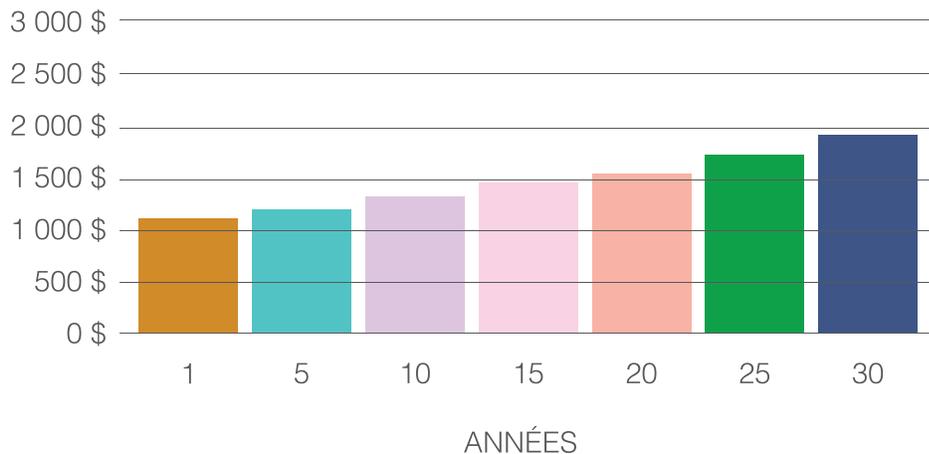
Le concept de préservation du capital est central à la gestion d'un fonds de dotation. Afin d'assurer la croissance continue du fonds et de conserver le pouvoir d'achat du capital d'origine, une partie du revenu généré est préservée afin de maintenir la valeur réelle du capital à long terme. Cela assure que chaque fonds maintienne une valeur constante du capital initial par rapport à l'inflation.

Tableau 1 : Croissance prévue du capital sur 30 ans pour un fonds initial de 25 000 \$



Le tableau 1 démontre comment un montant de 25 000 \$, donné pour appuyer une activité ou un programme à l'Université de Moncton, devrait croître pour atteindre 45 000 \$ en 30 ans selon un rendement prévisionnel à long terme de 6,5 % et un taux de dépenses de 4,5 %.

Tableau 2 : Dépenses annuelles prévues pour un fonds initial de 25 000 \$



Le tableau 2 illustre les montants de dépenses qu'un don de 25 000 \$ devrait générer annuellement selon un taux de dépenses de 4,5 %. Sur une période de 30 ans, le don initial devrait générer un total de 45 000 \$ pour appuyer une activité ou un programme (bourses, subventions, ou autre) à l'Université de Moncton et couvrir les frais d'administration et de gestion afférents.

Des frais peuvent-ils s'appliquer à la gestion du Fonds de dotation?

Oui, il y a des coûts associés à la gestion du Fonds de dotation de l'Université de Moncton.

Les frais de gestion du portefeuille et les frais de garde totalisent 0,73 % de la moyenne des valeurs marchandes du Fonds au 31 décembre des trois années précédant l'année courante. Les frais administratifs rattachés au développement philanthropique sont de 0,91 % de cette même moyenne des valeurs marchandes.

Données sur le Fonds de dotation de l'Université de Moncton :

	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2017
Valeur marchande (en millions)	91,4 \$	92,9 \$	91,4 \$	87,3 \$
Nombre de fonds	507	495	475	451

Rendement du Fonds

(taux annualisé pour la période se terminant le 30 avril 2020)
(rendement avant la perception des frais de gestion)

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans
Total	-1,5 %	2,5 %	3,3 %	5,4 %
Indice de référence	2,0 %	5,0 %	4,9 %	6,8 %
IPC canadien *	-0,2 %	0,9 %	1,3 %	1,4 %

Structure d'investissement au 30 avril 2020

Catégorie d'actif	Allocation cible	Indice de référence
Valeurs à court terme	1,0 %	Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada
Titres à revenu fixe canadiens	24,0 %	Universel FTSE TMX Canada
Titres à revenu fixe sans contrainte	10,0 %	CDOR 3 mois + 4,0 %
Titres de participation canadiens	16,5 %	Composé S&P/TSX plafonné
Titres de participation étrangers (mondial)	14,0 %	MSCI Mondial (\$ CAN)
Titres de participation étrangers (tous pays)	14,5 %	MSCI Tous pays (\$ CAN)
Titres de participation de pays émergents	5,0 %	MSCI pays émergents (\$ CAN)
Fonds de couverture	15,0 %	CDOR 3 mois + 5,0 %

Les gestionnaires du Fonds de dotation de l'Université de Moncton au 30 avril 2020 sont :

BlackRock
Mawer Investment Management
Northcape Capital
Pacific Alternative Asset Management Company (PAAMCO)
Pacific Investment Management Company (PIMCO)
Placements Louisbourg Inc.
Phillips Hager & North (PH&N)

* Indice des prix à la consommation

Pour plus de renseignements :



Pour les dons

Pour plus de renseignements sur les dons au réseau ou sur les dons destinés au **campus de Moncton**

Campagne de financement
Évolution, Développement
philanthropique et Relations
avec les diplômées et diplômés

Université de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon, local 358
18 av Antonine Maillet
Moncton NB E1A 3E9

Téléphone : 506.858.4130 ou
1.888.362.1144
Télécopieur : 506.858.4108
developpement@umoncton.ca
www.umoncton.ca/dons

Pour plus de renseignements sur les dons destinés au **campus d'Edmundston**

Relations universitaires
et Développement
philanthropique

Université de Moncton
Pavillon Simon-Larouche
165 boul Hébert
Edmundston NB E3V 2S8

Téléphone : 506.737.5000
Télécopieur : 506.737.5373
devumce@umoncton.ca
www.umoncton.ca/umce

Pour plus de renseignements sur les dons destinés au **campus de Shippagan**

Association des anciens,
anciennes et ami.e.s de
l'UMCS (AAAUMCS)

Université de Moncton
Pavillon Irène-Léger
218 boul J.-D.-Gauthier
Shippagan NB E8S 1P6

Téléphone : 506.336.3400,
poste 3424
Télécopieur : 506.336.3434
aaaumcs@umcs.ca
www.umoncton.ca/umcs



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Développement philanthropique

